

Crise mondiale de l'eau : le CESE appelle à un sursaut de la coopération internationale

26.9.2026 - | CESE

À quelques jours de la Journée mondiale de l'eau et dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur l'eau prévue en décembre 2026, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) alerte sur la fragilité des cadres actuels face à la crise mondiale de l'eau. Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes, l'avis adopté propose des leviers pour consolider les instances internationales et garantir la sécurité d'une ressource de plus en plus fragilisée. L'avis a été adopté à l'unanimité avec 143 voix pour.

Aujourd'hui, **40 % de la population mondiale vit dans des bassins fluviaux ou lacustres transfrontaliers**. 42 % des eaux usées domestiques sont rejetées sans traitement et l'aide publique au développement, consacrée à l'eau et à l'assainissement, a reculé de 12 % entre 2015 et 2021. Dans ce contexte, l'atteinte de l'Objectif de développement durable n°6 (garantir un accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030) apparaît compromise, alors même que les besoins liés à la croissance démographique, à la sécurité alimentaire et à la transition écologique s'intensifient.

L'avis dresse un constat préoccupant : les mécanismes actuels de coopération apparaissent insuffisamment coordonnés et dotés, dans un contexte marqué par l'intensification du changement climatique, l'aggravation du stress hydrique, la multiplication des risques d'inondations et la montée des tensions géopolitiques autour du partage des ressources transfrontalières.

Rapporté par Lucien Chabason (Groupe Environnement et Nature) et Jean-Yves Lautridou (Groupe CFDT) au nom de la commission des Affaires européennes et internationales, cet avis s'appuie sur une large consultation d'experts, d'ONG et d'acteurs économiques.

Le CESE formule **14 préconisations clés pour renforcer la gouvernance mondiale de l'eau**, améliorer la coordination internationale et sécuriser les financements indispensables à l'atteinte de l'Objectif de développement durable n°6.

1. Faire de l'assainissement et de la gestion durable de la ressource une priorité politique mondiale

Le CESE recommande que la France mobilise les États afin que l'accès à des services d'assainissement sûrs et durables devienne une priorité de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026. Il appelle au déploiement de solutions adaptées aux contextes locaux, notamment décentralisées, et à un renforcement du programme de la FAO en faveur de la modernisation des systèmes d'irrigation et de pratiques agricoles plus sobres en eau.

2. Renforcer les instruments internationaux de coopération et de coordination

Afin d'améliorer la gestion collective des ressources transfrontalières, le CESE propose d'élargir l'accès au Protocole sur l'Eau et la Santé à l'ensemble des États membres des Nations Unies et de promouvoir activement l'adhésion de nouveaux pays à la Convention d'Helsinki de 1992, dans le cadre d'une initiative diplomatique concertée au niveau européen. Il recommande également de soutenir les organisations transfrontalières de bassin par des financements dédiés, de l'assistance

technique et un renforcement de leur articulation avec les dispositifs multilatéraux existants. Le CESE appelle par ailleurs à consolider le rôle d'ONU-Eau comme instance de coordination du système onusien, notamment en renforçant ses moyens humains et financiers, en améliorant le suivi des engagements internationaux et en évaluant l'impact des réductions de contributions aux agences des Nations Unies sur leurs capacités d'intervention dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

3. Structurer l'action internationale dans la durée et sécuriser les financements

Le CESE souligne la nécessité de fixer lors de la conférence de 2026 des objectifs calendaires clairs, incluant l'organisation régulière de conférences internationales consacrées à l'eau et l'ouverture d'une réflexion sur la prolongation du calendrier des objectifs internationaux relatifs à l'eau au-delà de 2030. Il préconise également la révision du volet financier du Cadre mondial d'accélération de la réalisation de l'ODD6, avec la mise en place d'un dispositif de suivi renforcé associant la Banque mondiale.

Dans un contexte de baisse mondiale de l'aide publique au développement, le CESE appelle l'Union européenne à renforcer ses engagements en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, notamment à travers une sécurisation des financements du futur instrument Global Europe et la publication d'un bilan d'étape des objectifs annoncés en 2023.

4. Mieux anticiper les enjeux environnementaux et technologiques

Le CESE recommande la réalisation d'une évaluation environnementale globale des technologies de géo-ingénierie liées à l'eau afin d'en mesurer les impacts à long terme. Il appelle également à une meilleure prise en compte de la problématique de « l'eau verte », en intégrant la préservation des zones humides et des forêts dans les indicateurs de suivi de l'ODD6, les accords transfrontaliers et les mécanismes de financement internationaux.

5. Renforcer la mobilisation politique internationale autour de l'accès à l'eau

Enfin, le CESE invite la France à jouer un rôle moteur dans la mobilisation internationale autour de la feuille de route WASH visant à garantir un accès résilient à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, en contribuant à l'élargissement du nombre d'États signataires et au suivi opérationnel des engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau d'Abu Dhabi en décembre 2026.

Cet avis est rapporté par Lucien Chabason (Groupe Environnement et Nature) et Jean-Yves Lautridou (Groupe CFDT), au nom de la commission Affaires Européennes et Internationales. Il a été présenté lors de l'Assemblée plénière du 24 mars 2026. L'avis a été adopté à l'unanimité avec 143 voix pour.

<https://www.lecese.fr/presse/communiqués/crise-mondiale-de-leau-le-cese-appelle-un-sursaut-de-la-cooperation-internationale>